



Le Saint-Siège

LETTRE DE JEAN-PAUL II À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION

*A Monsieur Amadou-Mahtar M'Bow
Directeur général de l'UNESCO*

A L'OCCASION de la célébration de la journée internationale de l'Alphabétisation 1979, je forme les vœux les meilleurs pour le plein succès de cette Journée, souhaitant qu'elle contribue à renforcer la campagne pour l'alphabétisation lancée par l'UNESCO, il y a plus d'une décennie, en rapport étroit avec ses activités pour le développement total et harmonieux de l'être humain et pour le respect de sa dignité.

Mes vœux et mes félicitations pour les résultats déjà obtenus veulent manifester le vif intérêt que le Saint-Siège et moi-même portons à une activité si importante pour l'avenir de tant d'êtres humains. Vivement préoccupé, comme mon prédécesseur le Pape Paul VI, par l'ampleur et la gravité du fléau de l'analphabétisme dans le monde, je voudrais encourager tous ceux qui se sont engagés dans les programmes d'alphabétisation, qui rassemblent nombre d'énergies généreuses et qui sont porteurs de grandes espérances.

Le thème " Par l'alphabétisation des parents, on prépare l'avenir des enfants " a été choisi pour la Journée internationale de l'Alphabétisation 1979, dans le cadre de l'Année internationale de l'Enfant. Tel qu'il est énoncé, il concerne, en même temps les parents, bénéficiaires immédiats de l'alphabétisation, qui trouvent ainsi la possibilité de mieux exercer leurs droits inaliénables et de mieux accomplir leurs devoirs d'éducateurs, et les enfants eux-mêmes, qui profiteront de la promotion culturelle de leurs parents.

La campagne pour l'alphabétisation de cette année s'adresse donc d'abord à la famille dans laquelle parents et enfants jouissent de droits et assument des devoirs particuliers, fondés sur des valeurs supérieures qui donnent sa pleine signification à leur vie commune. Ils seront amenés

ainsi à mieux évaluer les biens matériels, à mieux en profiter en toute dignité, à mieux les partager au sein de chaque famille et avec tous les membres de la société à laquelle ils appartiennent.

Il faut donc souhaiter que, sans négliger la scolarisation des enfants et dans la continuité avec les efforts accomplis jusqu'ici, une attention toute particulière soit accordée aussi à l'alphabétisation des parents. On y trouvera une manière efficace d'assurer une promotion à la fois personnelle et collective des membres de la famille, cellule fondamentale de la société. Cette dernière y trouvera aussi son intérêt puisqu'une fois alphabétisés, les parents peuvent donner à leurs enfants l'irremplaçable éducation de base qui trouve son plein développement dans la formation scolaire, et peuvent aussi augmenter leurs chances de promotion.

Dans cet espoir, je saisis avec joie l'occasion de la Journée internationale de l'Alphabétisation 1979 pour renouveler mes vœux à tous ceux qui se dévouent à cette grande œuvre de fraternité humaine, et je demande au Tout-Puissant de répandre l'abondance de ses bénédictions sur leurs personnes et leurs efforts.

Du Vatican, le 29 août 1979.

IOANNES PAULUS PP. II